



**SDRH a présenté une nouvelle mouture du stage ARPT** qui le réduit de 4 à 3 semaines. Sous prétexte de difficultés à trouver des centres volontaires, la DSNA choisit la solution de la facilité et propose que la première semaine de ce stage soit faite à l'ÉNAC, en autonomie ou encadrée par l'inspecteur des études, alors que le fondement de ce stage repose sur le contact avec le milieu professionnel en opérationnel !

**Si la réduction globale du temps de formation est un objectif louable**, la DSNA fait encore fausse route par un choix dégradant la qualité du stage ARPT, pourtant reconnu par tous comme une pierre angulaire de la formation initiale, permettant aux élèves d'acquérir professionnalisme, maturité et confiance en eux. En réduisant la durée passée en centre, elle les priverait d'une partie importante de ces acquis, rendant ainsi plus difficile la suite de leur formation.

**Le SNCTA s'est fermement opposé à cette mesure** et a obtenu le report d'une promotion de son expérimentation. Ceci doit permettre de prendre en compte ses propositions concernant le manque de disponibilité des équipes de formation dans les centres pour accueillir les élèves, évitant ainsi de dégrader la qualité de leur formation.

**Alors que l'objectif de réduction du temps global de formation est largement partagé, la DSNA propose une mesure contre-productive qui va à l'encontre de cet objectif en fragilisant la suite de la formation à l'ÉNAC et en dégradant le niveau de maturité des élèves.  
Il est temps de mettre en œuvre de véritables solutions !**